



Délais de vérification de plusieurs semaines:

## **Des prestataires pris en otage par la lenteur d'Emploi Canada**

Québec, le 20 janvier 2022 – Louise Chabot, porte-parole du Bloc Québécois en matière de Travail, Emploi, Développement de la main-d'œuvre et Inclusion des personnes en situation de handicap, ainsi que Julie Vignola et Caroline Desbiens, les deux députées bloquistes de la région de Québec, s'inquiètent des délais affectant les prestations d'assurance-emploi pour les citoyens visés par une alerte de fraude et exigent de revoir ce processus de vérification.

« Dans l'Est-du-Québec, nous avons pris connaissance de nombreux cas où, à cause des délais de vérification, les gens sont forcés d'attendre plusieurs mois leurs prestations. Emploi Canada doit cesser de prendre en otage la santé financière de nos travailleurs, notamment ceux de l'industrie saisonnière, qui doivent pouvoir accéder rapidement aux prestations en hiver. Le trou noir de l'assurance-emploi est déjà assez stressant comme ça », a déclaré Louise Chabot.

« Nous demandons qu'Emploi Canada procède à ces vérifications simultanément à l'octroi des prestations d'assurance-emploi. Ainsi, la grande majorité des citoyens irréprochables ne seront pas pénalisés inutilement. Une fois la vérification terminée, Emploi Canada pourra exiger aux prestataires fautifs de rendre des comptes. En attendant que le gouvernement procède à la nécessaire réforme globale de l'assurance-emploi que nous demandons depuis longtemps, c'est la chose à faire », a précisé Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou.

« Il est inconcevable que nos gens doivent patienter plusieurs semaines avant de recevoir leurs prestations parce qu'ils sont injustement présumés fraudeurs. Emploi Canada doit faire preuve de compréhension et effectuer les changements nécessaires afin d'éliminer ces situations anxiogènes, quitte à engager davantage de ressources », a fait valoir Caroline Desbiens, députée de Beauport-Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans-Charlevoix.

« Les demandes d'aide ont explosé dans nos bureaux de circonscription. Les citoyens ne savent plus vers qui se tourner après avoir attendu des heures au téléphone pour finalement se faire dire que quelqu'un les rappellerait plus tard. En plus de prendre en otage les prestataires honnêtes, Emploi Canada leur demande, pour prioriser leur dossier, de prouver qu'ils ne sont plus en mesure de payer leurs factures. C'est inacceptable et insensible. La solution que nous proposons pourrait éviter bien des maux de tête et nous veillerons à ce que le gouvernement l'applique rapidement », a conclu les députés du Bloc Québécois.

-30-

Source :  
Sébastien Aubry  
Attaché de presse  
Caroline Desbiens  
581 307-8209

David Rompré  
Directeur du bureau  
Julie Vignola  
418 717-5462